

**I**

**Déclaration commune de la première journée sur l’éducation de la Grande Région**

La ministre de l’Éducation, des Sciences, de la Formation continue et de la Culture du Land de Rhénanie-Palatinat,

Le ministre de l’Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du Grand-Duché de Luxembourg,

Le ministre de l’Éducation et de la Culture du Land de Sarre,

La ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

Le ministre de l’Enseignement, de la Formation et de l’Emploi de la Communauté germanophone de Belgique,

Le recteur de l’Académie de Nancy-Metz,

Le président du Conseil régional de Lorraine,

Le président du Conseil général de la Meurthe-et-Moselle,

Le président du Conseil général de la Moselle,

réunis aujourd'hui 16 juin 2014 dans le cadre de la Conférence des ministres de l’Éducation de la Grande Région, ont adopté **la déclaration commune suivante**.

Les ministres de l’Éducation de la Grande Région reconnaissent la diversité des cultures, des langues nationales et régionales, les possibilités actuelles de coopération trans­frontalière, la responsabilité pour un développement durable dans la Grande Région, comme une chance pour la conception structurelle de la vie et du travail en commun dans la Grande Région.

Conscients

* de l'importance d’une éducation de qualité pour tous,
* de la complexité croissante de la société en Europe et dans d'autres régions du monde,
* du changement considérable intervenu sur le marché mondial du travail,
* du rapprochement des régions frontalières européennes dans tous les domaines de la vie sociale,

les ministres de l’Éducation de la Grande Région soulignent la nécessité d'une coopération intensive dans le domaine de l'éducation.

Les systèmes éducatifs et les acteurs concernés sont confrontés à des défis majeurs pour préparer les jeunes à la vie au XXIe siècle, leur donner les clés d’une citoyenneté active et leur ouvrir les portes du marché du travail de la Grande Région.

Pour cette raison, les ministres de l’Éducation de la Grande Région soutiennent et promeuvent des dispositifs éducatifs, des activités et des projets transfrontaliers :

* dans le domaine des rencontres d’élèves : projets communs, échanges individuels ;
* au niveau des établissements : partenariats scolaires, coopérations conjointes avec des institutions, des établissements et des organisations non gouvernementales extrascolaires ;
* ainsi que dans le domaine des rencontres d'enseignants : échanges d'enseignants, formations continues communes d’enseignants, ouverture des stages de formation continue d’enseignants des différentes régions aux enseignants des régions voisines.

Les ministres de l’Éducation encouragent tous les acteurs du monde de l'Éducation - écoles, instituts de formation, enseignants, parents, collectivités locales, société civile – à porter / à façonner / à assumer ensemble la responsabilité de l'éducation et de la formation des jeunes élèves.

Ils décident qu’une Journée de l’Éducation de la Grande Région aura lieu, à l'avenir, dans le cadre de chaque présidence du Sommet, de manière à perpétuer et à institutionnaliser les travaux nécessaires.